

FORMULAIRE DE DECLARATION (société)
En vue de l'obtention de l'agrément pour exercer l'activité de domiciliataire
d'entreprises
(articles L 123-11-3 et suivants du code de commerce et décret n°2009-1695 du 30 décembre 2009)

Dénomination ou raison sociale de l'entreprise :

Forme juridique :

Activité de la société :

Siège social :

Le cas échéant, adresse des établissements secondaires de la société :

Cas particulier : si la société était en activité au 31/12/09, indiquer son **numéro d'immatriculation au RCS ou au répertoire des métiers** (accompagné de l'extrait k bis ou D1 correspondant) :

En ce qui concerne les représentants légaux ou statutaires de la société :

Nom, prénom, date et lieu de naissance :

Domicile personnel :

Qualité et profession :

En ce qui concerne les dirigeants de la société :

Nom, prénom, date et lieu de naissance :

Domicile personnel :

Qualité et profession :

En ce qui concerne les actionnaires ou associés détenant au moins 25% des voix, part ou droits de vote :

Nom, prénom, date et lieu de naissance :

Domicile personnel :

Qualité et profession :

Impératif : joindre copie d'une **pièce d'identité en cours de validité des représentants légaux ou statutaires de la société, des dirigeants, des actionnaires ou des associés** ainsi qu'un document permettant de connaître **l'état civil de ces personnes** (acte de naissance).

Joindre également toutes les pièces justifiant :

- de la **mise à la disposition des personnes domiciliées de locaux** dotés d'une pièce propre à assurer la confidentialité nécessaire et à permettre une **réunion** régulière des organes chargés de la direction, de l'administration ou de la surveillance de l'entreprise ainsi que **la tenue, la conservation et la consultation des livres, registres et documents** prescrits par les lois et règlements (plans masse, relevés cadastraux ou description des locaux...) ;
- de ce que **l'entreprise est propriétaire des locaux mis à la disposition de la personne domiciliée ou titulaire d'un bail commercial de ces locaux.**

Joindre la déclaration sur l'honneur pour les légaux ou statutaires, les dirigeants et les associés.